

Image not found or type unknown



Pension alimentaire estimation

Par **celiabebe**, le **11/02/2008** à **05:23**

Bonjour, nous vivons en concubinage depuis un peu plus de 20 ans (sous la loi belge vu que nous sommes belge) ici nous allons nous séparer, il voudrait en amiable, nous avons 2 enfants un de 20 ans toujours au étude et 1 de 13 ans , ils veulent venir avec moi tout les deux, mons compagnons gagnent 27000 euros imposable (environs) savez vous me dire plus ou moins combien de pension aliementaire je peu demander je ne veux pas me faire rouler ni rouler le père des enfants un juste milieu; Merci d'avancernceliabebe